

Loi de Finances 2008 : Mezouar décortique le texte

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-11-2007 21:20:08

Après en avoir présenté les grandes lignes devant le Parlement, le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar a exposé à la presse les détails de la loi de finances 2008, lors d'une rencontre vendredi dernier au siège du ministère à Rabat. Ce qu'il faut retenir : une croissance de 6.8%, un taux d'inflation de 2 % et un déficit budgétaire maîtrisé à 3 % du PIB.

"La loi de finances 2008 s'inscrit dans la continuité," explique M. Mezouar, visiblement à l'aise et décontracté au milieu des journalistes. A la lecture de des grandes lignes de la note de présentation de la loi de Finances, le gouvernement actuel continue sur la voie de son prédécesseur. L'année 2007 avait enregistré un taux de croissance de 2.5 % malgré un recul de 18 % de l'activité agricole.

Le taux d'investissement était de 30 % en 2007 contre un taux de 31 % du PIB de l'épargne nationale. Les crédits accordés à l'économie ont enregistré une progression de 18 %. "La progression des crédits accordés à l'économie exprime le dynamisme que connaît le Maroc", commente le ministre.

Le taux d'inflation a été maîtrisé à 2.3 % contre 3.3 % en 2006 grâce à l'intervention de la caisse de compensation. Cette caisse permet la stabilité de l'économie et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens selon M. Mezouar.

Le déficit commercial a enregistré, quant à lui, une aggravation de 26.6%. C'est le dynamisme de l'économie qui en est à l'origine : "Cela s'explique par une progression de l'importation des semi-produits, les achats d'équipements et le renchérissement des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux."

Ce déficit est par ailleurs compensé par les recettes touristiques qui ont enregistré une hausse de 10 %, les centres d'appels, et les transferts de Marocains résidents à l'étranger.

Les investissements directs étrangers enregistrent un montant de 31.3 milliards de dirhams en 2007 et le déficit budgétaire est de 1.9 % du PIB contre 1.7% en 2006.

Privatisation

La loi de finances 2008 prévoit un taux de croissance de 6.8 % en tenant compte d'une activité agricole moyenne, un taux d'inflation de 2 % et 75 dollars pour le cours du baril du pétrole.

Le texte prévoit aussi l'intensification des investissements publics, qui atteindront 106 milliards de dirhams durant l'année prochaine, dont 36,07 au titre du budget général de l'Etat, a précisé M. Mezouar.

Il a également ajouté que l'Etat accompagnera l'activité économique par la poursuite des chantiers initiés dans les domaines des ports, des aéroports, des réseaux de transports terrestres et ferroviaires et des structures d'accueil pour les investissements industriels et touristiques.

Le système fiscal connaîtra à son tour des modifications. Une baisse des droits de douanes sur les produits industriels (de 45 % à 40 %) et de l'impôt sur les sociétés (IS) sont prévues. L'IS diminuera de 35 % à 30 %, dans le secteur financier, de 39,6 % à 37 % en 2008 avant d'atteindre 35 % en 2009.

Les recettes seront réparties entre les impôts directs et taxes assimilées (57,78 milliards, +19,95 %), les impôts indirects (52,09 milliards, +17,87 %), les droits de douane (12,79 milliards, + 1 %) et les droits d'enregistrement et de timbre (10,15 milliards, +28,07 %).

La politique de privatisation continue même si elle ne garde plus le même rythme. Le texte prévoit 3 milliards de dirhams de recettes de privatisation pour l'année 2008. L'Etat compte privatiser 3 entreprises publiques pour essayer d'atteindre ce chiffre (Cotef et Cofarma dans un premier temps). La privatisation de Marsa Maroc et la part étatique de Maroc Telecom viendront probablement en 2009, selon les responsables du ministère de l'Economie et des Finances.

La loi de finances 2008 a été élaborée dans un contexte économique et financier international caractérisé par des prévisions de croissance de 2,1 % au niveau de la zone euro et 1,9 % aux Etats-Unis (révisé après la crise des subprimes), des échanges commerciaux internationaux, qui devraient croître de 7,4 % et une augmentation soutenue des prix du pétrole et de certaines denrées alimentaires.

Menara